

**MASTER 2**  
***METIERS DU POLITIQUE***

LIVRET PEDAGOGIQUE

---

**MENTION SCIENCE POLITIQUE**

Université Lyon 2  
UFR Anthropologie, Sociologie et Science Politique  
(ASSP)

<https://assp.univ-lyon2.fr/>

## SOMMAIRE

---

Sommaire.....	1
Présentation de la formation.....	2
Vos contacts.....	3
Organisation pédagogique.....	4
Règlement pédagogique.....	6
Description des enseignements.....	7
Méthodes d'enseignement.....	13
Petite bibliographie utile.....	14

## PRESENTATION DE LA FORMATION

---

Le master 2 « Métiers du politique » s'inscrit dans la nouvelle offre de formation de l'Université Lyon 2 accréditée pour la période 2022-2026. Prenant la suite de l'option « Politique et intérêts » de la précédente offre de formation, le parcours « Métiers du politique » a fait l'objet d'une évolution singulière. Celle-ci répond à **un objectif de spécialisation et de professionnalisation** tout en s'ancrant dans le champ disciplinaire de la science politique.

Ce parcours « Métiers du politique » vise à former les étudiant·es aux différentes activités relatives à l'exercice de responsabilités politiques dans un environnement devenu plus complexe. Il s'agit de former de futur·es cadres et collaborateurs en mesure de fournir aux décideurs des informations utiles à partir de situations professionnelles très variées. La formation s'adresse aux étudiant·es intéressé·es par les affaires publiques et la vie politique. Le parcours « Métiers du politique » prépare avant tout aux métiers du conseil et de la collaboration politiques, ainsi qu'aux métiers des relations publiques, de la communication et de la concertation. Il permet de travailler aussi bien dans des institutions publiques, que dans des organisations privées ou associatives.

Le master 2 « Métiers du politique » offre une formation approfondie à la science politique en mobilisant tout particulièrement la sociologie des acteurs et organisations politiques, l'analyse de l'action publique et des idées politiques. **Ce master 2 croise ces savoirs académiques avec une formation à des compétences pratiques et opérationnelles.** La formation revêt une forte dimension professionnalisante qui se retrouve dans la nature de l'offre pédagogique.

Ce document vous propose une immersion dans l'univers de ce master 2 en vous présentant les enseignements et les ressources utiles.

Bonne lecture et bienvenue !!

## VOS CONTACTS

---

### **Responsable de votre formation**

> **Stéphane CADIOU**, Professeur de science politique, Université Lyon 2, chercheur au laboratoire Triangle (UMR 5602)

✉ [stephane.cadiou@univ-lyon2.fr](mailto:stephane.cadiou@univ-lyon2.fr)

Bureau H 352

### **Contact administratif**

> **Elodie MORAN**, Gestionnaire de scolarité

✉ [elodie.moran@univ-lyon2.fr](mailto:elodie.moran@univ-lyon2.fr)

☎ 04.78.77.43.29

Bureau H 318

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h  
(télétravail lundi/mercredi)

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### SEMESTRE 1

<b>UE 1.1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX</b>	Sociologie du travail politique	21h
	Expertise et action publique	21h
	Démocratie participative et concertation	21h
	Production et usages des idées politiques	21h
<b>UE 1.2 ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES</b>	Communication publique et politique	12h
	Procédures parlementaires et jeux interministériels	10h
	Pratique du Gouvernement local	8h
	Gouvernance du développement territorial	8h
	Réglementation et pratiques des affaires publiques	12h
	Découverte des lieux de la décision politique	
<b>UE 1.3 OUTILS DE PROFESSIONNALISATION</b>	Communication : Protocole et gestion de crise	8h
	Communication numérique	6h
	Policy brief / Notes politiques	12h
	Anglais	20h
	Préparation au stage et au mémoire	21h

## SEMESTRE 2

<b>UE 2.1.</b> <b>MEMOIRE</b>	Mémoire de stage	
	Mémoire recherche	

À cette maquette d'enseignement, pourront s'ajouter des événements plus ponctuels autour d'invité-es extérieur-es (conférences, rencontre-débat, etc.).

## RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

---

### ▪ **COMPÉTENCES VISÉES**

- Se repérer dans les institutions publiques,
- Identifier et mobiliser les connaissances utiles à la décision ;
- Mettre en perspective des choix et arbitrages politiques ;
- Analyser des données d'un problème public ;
- Travailler en équipe ;
- Communiquer des informations de manière synthétique.

### ▪ **MODALITES DE CONTROLE ET DE VALIDATION**

La présence aux différents cours est obligatoire. Les absences seront comptabilisées dans les notes de contrôle continu.

Le master est délivré, après délibération du jury, à tout·e étudiant·e ayant validé les deux semestres (60 ECTS). Chaque semestre équivaut à 30 ECTS. Les semestres se compensent, sous réserve d'une note minimale de 7/20 lors de la soutenance du mémoire au 2<sup>nd</sup> semestre. Les enseignements évalués le sont sous la forme d'un contrôle continu, tenant compte notamment de la présence des étudiant·es. Le mémoire de 2<sup>nd</sup> semestre donne lieu à une soutenance devant un jury d'au moins deux personnes.

## DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

---

### **EXPERTISE ET ACTION PUBLIQUE (S. Cadiou, C. Robert et A. Vezeau)**

Ce cours entend engager une réflexion sur le recours à l'expertise dans les affaires publiques contemporaines. Il questionne les conditions et modalités de ce registre, ainsi que les formes prises : qui sont les experts ? À quels titres sont-ils sollicités ? Quelles sont les fonctions endossées par les experts ?

Dans un premier temps, le cours présente le statut des savoirs et des acteurs de l'expertise dans les sociétés : il revient tout particulièrement sur le développement des cabinets de conseil et la sollicitation des scientifiques pour éclairer les décisions. Dans un second temps, le cours se focalise sur des terrains concrets de mobilisation d'expertises, comme les politiques sanitaires et territoriales. Dans un dernier temps, le cours introduit les étapes et outils d'une démarche d'expertise (commande, diagnostic, prospective, etc.).

### **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CONCERTATION (J. Bocquet)**

Ce cours abordera les dynamiques d'affirmation de la place des citoyens dans les processus de décision publique. Nous reviendrons sur la circulation des idées participatives à travers le monde. Les discussions en groupe, à partir de textes théoriques, porteront sur la sophistication et la diversification des mécanismes d'implication des citoyens, l'irruption de nouvelles méthodes ou de nouveaux instruments ainsi que sur les effets de la participation (sur les politiques publiques, sur les publics/les participants). Le cours interrogera la demande croissante d'information, de consultation voire de dialogue ; l'offre institutionnelle de participation et les initiatives spontanées de mobilisation. Nous reviendrons sur les multiples formes/instances par lesquelles le pouvoir public organise la démocratie locale, plus ou moins traditionnelle ou innovante, délibérative ou contraignante.

Le cours aura pour objectif de mettre en relation les textes scientifiques avec des expériences concrètes de démocratie participative. Il sera aussi l'occasion d'échanger avec des praticiens dans le domaine de la participation des citoyens (élus, agents, consultants, associations, etc.).

Les étudiants seront amenés à mener des travaux sur le terrain, des études de cas sur la conception, la mise en œuvre ou l'animation des processus participatifs.

### **SOCIOLOGIE DU TRAVAIL POLITIQUE (S. Cadiou)**

Cet enseignement est conçu comme un séminaire scientifique explorant différentes dimensions du travail politique. Il fournit d'abord des connaissances académiques pour comprendre et mettre en perspective les fonctions électives. Il vise également à sensibiliser et former les étudiants au travail de conseil auprès d'élus avec lesquels ils seront amenés à collaborer. Qu'ils exercent comme fonctionnaires, collaborateurs politiques ou consultants, les étudiants sont appelés à aider les élus, à leur fournir des informations utiles et à leur proposer des choix. Ils doivent dès lors *savoir s'y prendre* avec les responsables politiques.

Le séminaire invite ainsi les étudiants à penser les attentes des élus et décideurs politiques pour conquérir et exercer le pouvoir. Il offre une perspective d'analyse sur les pratiques de mobilisation électorale, sur la constitution d'une équipe dirigeante et d'un entourage, sur le statut de l' élu et les financements, sur les modes de travail avec l'administration et les lobbys.

### **PRODUCTION ET USAGES DES IDEES POLITIQUES (T. Rioufreyt)**

L'enseignement « Production et usages des idées politiques » vise à fournir aux étudiant.e.s de M2 une diversité d'outils d'analyse et de cas empiriques sur la production, la circulation et l'appropriation des idées politiques à travers trois axes. Seront traités d'abord les lieux et les acteurs collectifs de production/appropriation des idées politiques : partis et formations politiques, revues, clubs, fondations et *think tanks*, syndicats, organismes para-gouvernementaux, collectifs informels, etc. Il s'agira ainsi d'en dresser une cartographie sommaire pour aider à se repérer dans cet espace social à la croisée de différents secteurs. Seront ensuite abordés les différents registres et formes que les idées politiques sont susceptibles de prendre : projets et programmes, notes, manifestes, politiques publiques, plateforme numérique de démocratie participative ou contributive, etc. Seront enfin abordées les logiques de fonctionnement qui régissent et informent la production/appropriation

des idées au sein du champ politique et les stratégies/tactiques que les différents acteurs engagés dans ce processus sont susceptibles de mettre en place à leur égard.

### **COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE (P. Obrecht)**

L'objectif de ce cours est de présenter un point de vue subjectif et pratique sur différents aspects actuels d'un très vieux et très nouveau domaine : la communication politique. Le cours entend mettre en évidence certaines problématiques qu'un collaborateur de candidat ou d'élu peut rencontrer à travers des exemples actuels ou vécus. Le cours abordera ainsi les outils de la communication politique, les composantes et exigences du discours politique, les usages d'Internet et les rapports des médias et du personnel politique.

### **PRATIQUES PARLEMENTAIRES ET JEUX INTERMINISTÉRIELS (F. Bouchez)**

Dans le cadre du cours sur les « Procédures parlementaires et jeux interministériels », les étudiants seront amenés à comprendre le fonctionnement du Parlement, de la procédure législative, aux jeux et acteurs d'influence (lobbying). Ils seront amenés à comprendre le rôle d'un collaborateur parlementaire, ses missions et sa relation avec l'élu, à comprendre l'organisation du Parlement, et la manière dont se déroule le travail législatif. Ils seront également amenés à comprendre les moyens d'influence sur la représentation nationale. Ces éléments vont leur permettre à la fois d'avoir une connaissance élargie sur le fonctionnement du Parlement, et particulièrement de l'Assemblée nationale, le rôle dévolu aux groupes d'intérêt dans le processus d'élaboration et de modification de la loi, ainsi que les jeux d'influences respectifs entre le Parlement, le Gouvernement et les groupes d'intérêts. L'objectif de ce cours est de donner aux étudiants les clefs de lecture et d'analyse nécessaires à leur entrée dans la vie active, les dotant d'une bonne connaissance des institutions publiques et des techniques et moyens d'influences.

### **PRATIQUES DU GOUVERNEMENT LOCAL (J. Fragnon)**

Avec la décentralisation, les collectivités territoriales ont acquis des compétences et des moyens d'action de plus en plus importants au point de parler d'un pouvoir politique local. Les pratiques des élus locaux ont

été modifiées en profondeur en même temps que les configurations locales. Le cours a alors pour objectif de décrire le fonctionnement concret des collectivités à travers le processus de décision et les différents acteurs qui y prennent part (élus, collaborateurs, services administratifs, habitants, etc.). Dans un contexte de réduction des finances publiques, d'évolution des attentes des habitants et de réformes institutionnelles, comment les élus locaux exercent ils leur pouvoir ?

### **GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (M. Santamaria)**

Le développement territorial consiste à organiser les territoires pour les rendre attractifs tout en tenant compte des évolutions économiques, sociales et environnementales qui les traversent. Pour ce faire, de multiples acteurs portent des politiques publiques et développent des projets. Imbriqués et interdépendants les uns aux autres, ils forment des écosystèmes qui reposent sur une gouvernance multiniveaux. Cet enseignement a pour objectif de donner les clés de compréhension de la gouvernance territoriale par l'examen de ses acteurs, de ses différents dispositifs et outils, mais également des leviers de l'action.

Il s'agira aussi d'analyser les grands enjeux qui traversent les territoires comme les phénomènes de fractures et d'inégalités territoriales, les processus de métropolisation ou de néo-ruralité, ou encore la nécessité de concilier développement et résilience.

A travers des exemples concrets sur des territoires spécifiques (quartiers prioritaires de la politique de la ville, territoires de montagne fortement impactées par le changement climatique...), cet enseignement s'attachera à délivrer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour intervenir dans le développement des territoires.

### **REGLEMENTATION ET PRATIQUES DES AFFAIRES PUBLIQUES (F. Dupernet et M.-N. Gibon)**

Le cours vise à donner une vision complète des exigences à respecter pour que chacun agisse dans le cadre de ses fonctions de façon appropriée en abordant successivement les thématiques suivantes :

- La question des conflits d'intérêts auxquels chacun doit faire face en examinant comment les prévenir et les gérer ;

- Garantir transparence et intégrité dans les relations décideurs publics/représentants d'intérêts pour que l'intérêt général soit préservé avec la séquence sur « les bonnes pratiques du lobbying » ;
- La lutte contre la corruption : ses formes, ses impacts sur la société, les actions engagées par les États pour lutter contre la corruption
- Les pratiques de l'alerte éthique : comment, d'une part, favoriser la connaissance des délits et protéger les lanceurs d'alerte et, d'autre part, mettre en place au sein des organisations le dispositif obligatoire de recueil des signalements

Le cours intègre des **mises en situation** pour permettre à chacun d'acquérir les bons réflexes dans la pratique.

### **COMMUNICATION : PROTOCOLE ET GESTION DE CRISE (H. Turlan)**

Le cours aborde la communication autour d'une double perspective :

*De l'importance du protocole* : comme collaborateur/trice d'élu.e, comme membre d'un cabinet, le protocole est un sujet qu'il faut connaître car il peut être à l'origine de bien des malentendus. Sujet qui peut sembler anecdotique, il concentre toutes les attentions et joue un rôle déterminant dans l'organisation de certains évènements. Il s'agira ici de présenter des bases simples et facilement mémorisables pour éviter tout impair et faux pas protocolaires, qui peuvent sinon conduire à des ruptures d'accords, des annulations d'évènements, ou des désaccords parfois difficiles à rattraper.

*Savoir faire face à une crise* : lorsque la crise survient, tout s'arrête, et l'attention des élu.es est focalisée sur la gestion de cette crise. Les collaborateur/trices doivent les accompagner dans cette gestion sur plusieurs aspects : la communication de crise, le suivi des évènements (tableau de bord), la gestion des priorités, et la veille sur les dossiers en cours dont il faut potentiellement assurer la continuité. Il n'est pas question ici de devenir expert.e en gestion de crise, mais bien de connaître quelques éléments qui permettent à tou.tes de mieux traverser la crise, de reprendre le cours des choses à son issue, et de bien accompagner les personnes en position de décision durant la période de crise.

### **POLICY BRIEF/NOTES POLITIQUES (W. Beauvallet)**

Cet enseignement propose de former les étudiant·es aux contraintes et exigences de l'écriture auprès ou à destination d'élus·es ou de dirigeant·es politiques. S'adresser à des décideurs requiert des savoir-faire et savoir-être particuliers auxquels il est proposé de familiariser les étudiant·es : notes diverses, amendements, courriers... Autant d'exercices pratiques sur lesquels les étudiant·es seront amenés à s'exercer afin de les sensibiliser aux registres de l'écriture dans les activités de représentation.

### **COMMUNICATION NUMERIQUE**

L'objectif de cet enseignement est de sensibiliser les étudiants aux plateformes et réseaux sociaux qui font partie intégrante de l'environnement de travail d'un décideur. Comment se repérer ? Quels sont leurs publics ? Comment travailler sur des référencement et des positionnements ?

### **PREPARATION AU STAGE ET AU MEMOIRE (S. Cadiou, M. Lanier)**

Ce séminaire se veut résolument pratique afin d'accompagner les étudiant·es dans leur recherche de stage, la définition de leurs missions, la mise en valeur de leurs compétences. Il entend également les accompagner dans la rédaction d'un travail écrit prenant appui sur une expérience de stage. D'une manière générale, ce séminaire constitue un dispositif de régulation et de suivi de la promotion de master.

### **RENCONTRES D'ACTEURS – VISITES TERRAIN**

Le semestre est ponctué de moments de rencontre avec des acteurs illustrant les métiers et exigences du politique. Il s'agira, là, de séances de témoignages autour de leur activité quotidienne.

Le semestre donne également lieu à un déplacement sur des sites de pouvoir (présence à une séance à l'Assemblée nationale notamment).

## METHODES D'ENSEIGNEMENT

---

Le master 2 fait le pari de conjuguer des enseignements académiques pointus pour transmettre des connaissances scientifiques en matière d'institutions, d'action publique et de travail politique, tout en s'engageant dans une forte professionnalisation de la formation.

Les enseignements sont dispensés aussi bien par des enseignant-es-chercheur-es que par des praticien·nes s (fonctionnaires territoriaux, collaborateurs de cabinet, lobbyistes et représentants d'intérêts, professionnels de la communication, élus, etc.).

Le master 2 repose sur une pédagogie active sollicitant les étudiant-es de manière continue sur des exercices concrets et formateurs :

- Rédaction de notes à des élus
- Rédaction d'amendements
- Préparation d'un plan de communication
- Analyse d'une prestation politique
- Jeux de rôles
- Plaidoyers et débats politiques
- Lectures de dossiers...

L'ensemble de ces exercices obéit à l'objectif de confronter les étudiant-es à des cas pratiques et à les mettre en situation pour leur permettre d'être immédiatement opérationnel-es.

## PETITE BIBLIOGRAPHIE UTILE

---

- Beauvallet W., Michon S. (dir.), *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Villeneuve d'Asq, Presses du Septentrion, 2017.
- Buge E., *Droit de la vie politique*, Paris, PUF, 2018.
- Cadiou S. (dir.), *Gouverner sous pression ? La participation des groupes d'intérêt aux affaires territoriales*, Paris, LGDJ, 2016.
- Courty G., *Le lobbying en France. Invention et normalisation d'une pratique politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2018.
- Delmas C., *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, 2011.
- Demazière D., Le Lidec P. (dir.), *Les mondes du travail politique*, Rennes, PUR, 2014.
- Douillet A.-C., Lefebvre R., *Sociologie politique du pouvoir local*, Paris, Armand Colin, 2017.
- Eymeri-Douzans J.-M. et al. (dir.), *Le règne des entourages*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- François B., *Le régime politique de la Ve République*, Paris, La Découverte,
- Jacob, Genard J.-L. (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 2004.
- Pasquier R., Guigner S., Cole A. (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020.